

Rapport



CONFÉRENCE RÉGIONALE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LES PHÉNOMÈNES EXTRÊMES EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

**Impact sur les ressources naturelles, enjeux pour la recherche et la
décision**

Centre International de Conférence, Cotonou, du 6 au 8 juin 2007

juin 2007

Abréviations et acronyme

CBRST : Centre Béninois pour la Recherche Scientifique

CORUS : Programme de recherche sur la "Variabilité Climatique et Production Agricole"

EAD-Development : Bureau d'Etude

FSA : Faculté des Sciences Agronomiques

GIRE : Gestion Intégrée des Ressources en Eau

GTZ : Deutsche Gesellschaft für technische Zusammenarbeit

IRD : Institut de Recherche pour le Développement

MEPN : Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature

PANA : Programmes d'Action National l'adaptation aux changements climatiques

PHI : Programme Hydrologique International

PNE-Bénin : Partenariat National de l'Eau du Bénin

UAC : Université d'Abomey-Calavi

ULg : Université de Liège

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

Table des matières

Abréviations et acronyme.....	2
Table des matières	3
Introduction	4
I. Préparation technico-organisationnelle de la conférence.....	5
II. Visibilité de l'aide financière de l'UNESCO et productions intellectuelles issues de la conférence	6
1.1. Visibilité de l'aide financière de l'UNESCO.....	6
1.2. Synthèse sur le déroulement de la conférence	6
1.2.1 Journées scientifiques.....	6
1.2.2 Journée des décideurs.....	8
1.3. Productions intellectuelles issues de la conférence.....	9
1.4. Rapport et état financiers de la contribution financière de l'UNESCO.....	10
Conclusion.....	11

Introduction

Dans le cadre de la conférence régionale sur les changements climatiques et les phénomènes extrêmes en Afrique sub-saharienne et impacts sur les ressources naturelles, enjeux pour la recherche et la décision, qui s'est déroulée à Cotonou du 6-9 juin 2007, le Programme Hydrologique International de l'UNESCO et en particulier son axe Education, formation et communication sur l'eau, à travers le bureau régional Accra a eu à apporter un concours technique et financier au Comité d'Organisation de ladite conférence représentée par le Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE-Bénin).

L'aide financière apportée par l'UNESCO porte principalement sur la prise en charge de la participation de six membres non béninois et dix membres béninois de FRIEND AOC qui ont eu à présenter des communications à la conférence.

La conférence est organisée sous le haut parrainage du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (MEPN) du Bénin, en collaboration avec la Coordination CORUS "Variabilité Climatique et Production Agricole" de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), le PNE-Bénin, le Comité National Béninois pour le Programme Hydrologique International (PHI), l'Université de Liège (ULg), le bureau d'étude EAD-Development, et le Centre Béninois pour la Recherche Scientifique (CBRS). Elle a enregistré la participation de cent trente experts et scientifiques des questions liées aux changements climatiques (cf. Annexe 1) provenant de quatre pays européens (Allemagne, Belgique, France, Pays Bas) et de onze pays africains (Benin, Burkina Faso, Cameroun, Cote d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Togo)

La conférence visait entre autres à :

- promouvoir une meilleure compréhension des risques liés aux fluctuations climatiques ;
- approfondir les réflexions sur les changements climatiques et les phénomènes extrêmes en Afrique sub-saharienne,
- mieux connaître l'impact des changements climatiques sur les ressources en eau, l'agriculture, la production et les écosystèmes naturels, et ;
- définir des stratégies concertées d'adaptation entre les différents acteurs impliqués.

Au cours de la conférence, des pistes de réflexion ont été aussi ébauchées notamment sur les problèmes que posent la communication d'éléments scientifiques complexes aux décideurs et aux négociateurs, et la difficulté de conduire des activités de recherche, de manière à produire des informations correspondant aux attentes de la société et exploitable dans le processus de décision

Ce rapport final présente le compte rendu de la préparation et du déroulement de la conférence conformément aux clauses du Contrat signé entre le bureau régional Accra de l'UNESCO et le PNE-Bénin. Il fournit également une synthèse sur le déroulement et les principaux produits issus de la conférence.

I. Préparation technico-organisationnelle de la conférence

Au cours de cette étape le Comité d'Organisation de la conférence a eu à transmettre au bureau régional Accra de l'UNESCO la liste des membres FRIEND-AOC non béninois ayant de communication à présenter à la conférence. Il y a eu ensuite des échanges entre les deux parties sur le contenu du contrat dont la signature est intervenue le 11 mai 2007.

Dans la partie opérationnelle de cette étape le PNE-Bénin et le Comité d'Organisation de la conférence se sont appesanties sur le contenu de l'Article I du contrat et particulièrement son alinéa a) 1). Ainsi, les dispositions suivantes ont été prises :

- les premiers contacts d'échange sur les aspects logistiques via Internet avec les six participants (non béninois membres de FRIEND AOC) à la conférence. Il s'agit de
 - Madame Nang Isabelle de l'Université Cheik Anta Diop de Dakar, Sénégal
 - Monsieur Luc Sigha Nkamdjou du Centre de recherche hydrologique du Cameroun, coordonnateur général FRIEND-AOC ;
 - Monsieur Lienou Gaston du Centre de Recherche hydrologique du Cameroun, coordonnateur du thème qualité de l'eau ;
 - Monsieur Adamou Mahaman Moustapha de l'Université de Niamey, du Niger, membre du thème sur la variabilité des ressources en eau ;
 - Monsieur Gnandi Kissao de l'Université de Lomé, du Togo, Co-coordonnateur du thème sur l'écohydrologie ;
 - Monsieur Kamagaté Bamory de l'Université d'Ajamé, de la Cote d'Ivoire, membre du thème sur la variabilité hydrologique ;
- la réservation d'hôtel pour les six participants ;
- l'accueil à l'aéroport et le transport (aller-retour) de l'hôtel au lieu de la conférence ;
- la confirmation des réservations retour des billets d'avion ;
- le paiement des frais d'hôtel à raison de vingt cinq mille (25.000) francs CFA par nuitée pour chacun des six participants ;
- le paiement des per diem de vingt cinq mille (25.000) francs CFA par jour pour chacun des six participants ;
- le paiement des frais d'inscription à la conférence à raison cent mille (100.000) francs CFA par personne pour chacun des six membres non béninois membres de FRIEND-AOC ;
- le paiement des frais d'inscription de dix membres de FRIEND-AOC du Bénin qui avaient une communication à présenter, soit dix mille (10.000) francs CFA par personne ;

Les frais de transport local à raison de dix mille (10.000) francs CFA par personne, n'ont plus été payés aux membres de FRIEND-AOC du Bénin qui avaient une communication à présenter, en raison d'un problème de dépassement budgétaire.

II. Visibilité de l'aide financière de l'UNESCO et productions intellectuelles issues de la conférence

1.1. Visibilité de l'aide financière de l'UNESCO

Conformément à l'alinéa (b) de l'Article I du contrat, le PNE-Bénin et le Comité d'Organisation ont veillé à assurer la visibilité de l'aide financière accordée par l'UNESCO à travers entre autres :

- la diffusion de l'information sur l'organisation de la conférence et la contribution financière qu'apporte l'UNESCO sur le Site Internet du PNE-Bénin ;
- l'indication dans les publicités des journées scientifiques et des décideurs "conférence organisée en collaboration avec UNESCO-IHP" (cartons d'invitation, banderoles, conférence de presse, Interviews des membres du Comité d'Organisation et de l'Hydrologue Régional du bureau Accra de l'UNESCO par la presse audiovisuelle) ;
- l'indication dans les communications d'annonce et de présentation des conclusions de la conférence passées en Conseil des Ministres du Gouvernement du Bénin ;
- l'indication dans tous les documents (les résumés des communications, les actes de la conférence en cours d'édition, publiereportage) relatifs aux journées (scientifiques et décideurs), "conférence organisée en collaboration avec UNESCO-IHP".

1.2. Synthèse sur le déroulement de la conférence

1.2.1 Journées scientifiques

Présidée par le Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature entouré du Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, du Directeur de Cabinet du MMEE et du Directeur de Cabinet du Ministère du Développement, de l'Économie et des Finances, cinq allocutions ont meublé la cérémonie d'ouverture des journées scientifiques. Celle de la Directrice Générale de l'Environnement, du Président du Partenariat National de l'Eau du Bénin, de la Représentante de la GTZ, du représentant de la Directrice du Bureau Multi-pays de l'UNESCO basé à Accra regroupant le Bénin, la Côte-d'Ivoire, le Ghana et le Togo, et de celle du Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature qui a consacré l'ouverture de la conférence.

Les communications programmées à cette conférence ont été réparties suivant les quatre grands thèmes ci-après :

- **Thème 1** : Evènements extrêmes et changements climatiques en Afrique sub-Saharienne ;
- **Thème 2** : Impact des changements climatiques sur les ressources en eau et la production agricole ;
- **Thème 3** : Vulnérabilité des écosystèmes naturels ;
- **Thème 4** : Stratégies d'adaptation et études de cas.

A l'issue des discussions et échanges sur le thème 1, la conférence a fait les recommandations suivantes :

- le renforcement et l'extension des réseaux d'observation du climat en vue de garantir des données régulièrement mises à jour et exploitables ;

- l'appui aux structures compétentes pour assurer la documentation et la diffusion de l'information sur les phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes ;
- le développement d'une coopération dynamique entre les différentes structures et Institutions intervenant sur les questions relatives aux changements climatiques.

En ce qui concerne le thème 2, la conférence a formulé les recommandations suivantes à l'endroit des décideurs :

- la mise en place de programmes pérennes de formations en vue d'une meilleure prise en compte des préoccupations liées aux changements climatiques ;
- le développement de la coopération régionale pour la mise en place de conditions favorables à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets régionaux dans les domaines des changements climatiques ;
- le renforcement et la pérennisation des réseaux nationaux de mesures de données hydrologiques et agricoles ;
- la mobilisation des décideurs, des partenaires au développement et de l'ensemble des acteurs du bassin du Niger, pour la restauration du bassin guinéen du Niger dont le niveau et les tendances de dégradation menacent la durabilité des ressources en eau et de leurs usages dans le bassin ;
- la mise en place de systèmes d'information et d'alerte précoce sur la gestion des risques liés à la variabilité et aux changements climatiques ;
- la prise en compte des changements climatiques dans le dimensionnement des ouvrages hydrauliques ;
- la promotion de l'approche GIRE ;
- la prise en compte des changements climatiques dans les programmes et plans de développement aux niveaux national, régional et local ;
- l'augmentation des financements consacrés à l'étude des phénomènes liés aux changements climatiques et à la mise en œuvre des mesures d'adaptation dans le budget national et par les partenaires au développement ;

S'agissant du thème 3, au regard des préoccupations soulevées, la conférence a recommandé ce qui suit :

- la mise en place et l'animation de cadre de concertation entre les différents acteurs ;
- la mise en place d'Institution à caractère régional pour la gestion concertée des ressources transfrontalières ;
- l'appui à l'émergence et le renforcement d'initiatives d'études sur la vulnérabilité des ressources, en concertation avec les ministères et tous les pays de l'Afrique de l'Ouest.

Concernant le thème 4, la conférence a recommandé :

- le renforcement des capacités d'expertise locale voire régionale en ce qui concerne la question de la compréhension et de la mise en place de mesures d'adaptation appropriées face aux changements climatiques ;
- le renforcement de la coopération régionale entre les chercheurs sur les mesures d'adaptation aux changements climatiques ;

- la promotion de dialogue entre scientifiques, décideurs et utilisateurs ;
- la mise à disposition de ressources financières suffisantes à moyen et à long terme pour la mise en œuvre des programmes PANA. ;
- la mobilisation et la valorisation des ressources en eau de surface pour atténuer les conséquences des changements climatiques ;
- le développement et la mise en œuvre de programme de communication, d'information pour un changement de comportement à tous les niveaux sur les questions liées aux changements climatiques ;
- l'intégration de la problématique des Changements climatiques dans les programmes éducatifs scolaires.

1.2.2 Journée des décideurs

C'est la dernière session de la Conférence tel qu'il ressort de l'agenda. Elle a été présidée par le Directeur de cabinet du Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances après son ouverture par le Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature, M. Jean-Pierre BABATOUNDE. Monsieur le Ministre en charge de l'Environnement a, en substance, déclaré qu'il n'y a plus de doute au niveau du Gouvernement du Dr Boni YAYI que les changements climatiques constituent l'une des menaces les plus graves qui risquent d'hypothéquer les efforts de développement de nos Etats, d'où l'impérieuse nécessité de les intégrer dans les politiques, programmes et projets de développement.

A la suite de ces propos liminaires, le Professeur Abel AFOUDA a été invité pour présenter les résultats des travaux issus de la Conférence. Dans son exposé, il a présenté d'abord les objectifs de la Conférence et les quatre thèmes qui y ont été traités. IL a ensuite axé son développement sur le phénomène du réchauffement climatique, son exacerbation au niveau de l'Afrique de l'Ouest avec pour conséquences une diminution généralisée de la pluviométrie, le glissement des isohyètes, etc.

La troisième partie de cet exposé a porté sur la variabilité du climat au XX^{ème} siècle dont la manifestation se traduit notamment par la baisse de l'écoulement des principaux cours d'eau, la baisse du niveau de la recharge des eaux souterraines, l'arrêt des écoulements des cours d'eau, comme c'est le cas du Fleuve Niger en 1985, la dégradation des cours d'eau telle que celle du Lac Tchad.

Quant à la quatrième partie, elle a traité de l'évolution possible du climat au XXI^{ème} siècle. Ainsi les changements futurs du climat ont été succinctement projetés comme suit :

- augmentation de la température moyenne de l'ordre de 1,8°C avec une fourchette probable de 1,1° à 2,9 ° C pour le scénario faible ;
- augmentation de la température de 4 °C pour une fourchette probable comprise entre 1,7° et 4,4° C pour ce concerne le scénario fort.

Les perspectives pour la région ouest africaine se présenteraient ainsi :

- diminution accentuée des ressources en eau ;
- diminution de la recharge des aquifères liée à celles des précipitations ;

- accentuation de l'impact négatif des changements climatiques sur l'hydroélectricité, sur la production alimentaire et d'autres activités socio-économiques ;
- aggravation de la vulnérabilité du secteur agricole à cause des phénomènes extrêmes tels que la sécheresse et les crues, d'une perte de fertilité des sols et de l'érosion.

Il a terminé sa présentation par les différentes recommandations adoptées par la Conférence parmi lesquelles il y a :

- la mise en place d'un système intégré d'alerte précoce sur la gestion des risques liés à la variabilité et aux changements climatiques ;
- le renforcement et l'extension des réseaux d'observation du climat pour garantir des données climatiques en permanence actualisées ;
- la mise en place d'une base de données sur les changements climatiques et les phénomènes extrêmes ;
- le renforcement de la capacité des pays pour une gestion fiable et durable des données climatiques ;
- l'allocation des ressources financières et du temps matériel nécessaires pour la mise en œuvre des programmes d'action nationaux sur l'adaptation (PANA) aux changements climatiques ;
- l'intégration des changements climatiques dans les programmes et plans de développement aux niveaux national, régional et local ;

Suite au débat mené, le Directeur de Cabinet du Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances a recommandé aux chercheurs d'avoir une politique de communication claire sur la recherche, qui prenne en compte les questions de changements climatiques et d'autres thématiques d'intérêt national ou régional. Il a également réitéré l'engagement du Gouvernement du Bénin à œuvrer pour la réduction de la vulnérabilité aux changements climatiques des populations déjà assujetties à la pauvreté.

Il a félicité les organisateurs pour avoir su faire le pont entre décideurs et chercheurs, avant de déclarer clos les travaux de la conférence.

1.3. Productions intellectuelles issues de la conférence

Conformément aux clauses du contrat mentionnées aux alinéas (a) 3) et (a) 4) de l'Article, le PNE-Bénin et le Comité d'Organisation de la conférence ont pris les dispositions nécessaires pour produire au lendemain de la conférence :

- le résumé des communications des quatre thèmes présentées à la conférence (cf. Annexe 2) ;
- les actes de la conférence en cours de finalisation en vue de son édition dans les Annales de la Faculté des Sciences Agronomiques de l'Université d'Abomey Calavi ;
- le présent rapport final sur la préparation et le déroulement de la conférence.

1.4. Rapport et état financiers de la contribution financière de l'UNESCO

Conformément aux clauses du contrat mentionnées à l'alinéa 2.2 de l'article III, les alinéas 3 (a) et 3 (b) de l'Article III, le PNE-Bénin et le Comité d'Organisation de la conférence ont pris les dispositions nécessaires pour produire au lendemain de la conférence:

- le rapport financier sur la contribution financière de l'UNESCO dans l'organisation de la conférence, y compris un état financier détaillé correspondant à la contribution de l'UNESCO certifié par le Chef Service Administratif et Financier du PNE-Bénin ;
- une documentation et un dossier détaillé, complet, exact et à jour pour toutes les dépenses encourues au titre du présent contrat.

Le tableau suivant présente les informations détaillées sur l'état et le rapport financier de la contribution financière de l'UNESCO à la conférence.

Tableau : Point et rapport financier de la contribution financière de l'UNESCO à la conférence (Vu et certifié par le Chef Service Administratif et Financier du PNE-Bénin)

DEPENSES EFFECTUEES		
N° des pièces	DESIGNATION	MONTANT
I	Hébergement, Petit Déjeuner, Per diem, Déplacement, Visa, Inscription, photocopie	
1	Hébergement et Petit Déjeuner des participants membres de FRIEND AOC non béninois	500 000
2	Hébergement et Petit Déjeuner des participants membres de FRIEND AOC non béninois	55 000
3	Hébergement et Petit Déjeuner des participants membres de FRIEND AOC non béninois	110 000
4	Per diem des participants membres de FRIEND AOC non béninois	200 000
5	Per diem des participants membres de FRIEND AOC non béninois	875 000
6	Frais de déplacement (interne au Cameroun) des participants membres de FRIEND AOC du Cameroun	64 000
7	Frais de visa d'un participant membre de FRIEND AOC du Cameroun	27 000
8	Frais de déplacement Lomé-Cotonou-Lomé du participant membre de FRIEND AOC du Togo	10 000
9	Frais d'inscription des participants membres de FRIEND AOC non béninois	600 000
10	Frais d'inscription des participants membres FRIEND AOC béninois	100 000
11	Photocopie et autres	9 000
	TOTAL I	2 550 000
II	FRAIS DE GESTION	
	FRAIS DE GESTION = 10% (TOTAL I + II + III)	255 000
	TOTAL II	255 000
GRAND TOTAL (TOTAL I +II)		2 805 000 FCFA
		5 610 USD
Premier versement reçu de l'UNESCO		5040 USD
Solde à viré dans le compte du PNE-Bénin par l'UNESCO		570 USD

Conclusion

Au terme du présent rapport le Comité d'Organisation à travers le Partenariat National de l'Eau du Bénin réitère ses sincères remerciements au bureau régional Accra de l'UNESCO pour la contribution technique et financière apportée au déroulement de la conférence.

Grâce à cette contribution et à celles d'autres partenaires, les résultats escomptés de la conférence ont été atteints avec la formulation de recommandations importantes validées par les membres du Gouvernement du Bénin, les élus, l'administration publique, la société civile, les scientifiques et les partenaires au développement au cours d'une journée des décideurs. Ces recommandations ont été par la suite adoptées en Conseil des Ministres et des dispositions sont en train d'être prises actuellement au Bénin en vue de leur mise en œuvre effective.

Annexe